

« COUP DE POUSSE » PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA REVÉGÉTATION

Créé en 2009, **Seauvegarde** Vallée-de-la-Gatineau est un comité dédié à la protection des lacs et des rivières de la Vallée-de-la-Gatineau. Son financement provient des municipalités participantes et de subventions de niveau régional, provincial et fédéral. Y participent des représentants des municipalités, de la MRC, de la Fédération des associations de lacs et rivières de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, de l'Union des producteurs agricoles, de l'Office des producteurs de bois de la Gatineau, de l'Agence de bassin versant des 7, des associations de lacs et des inspecteurs municipaux.

Une des actions identifiées par **Seauvegarde** pour protéger les lacs est la revégétation des berges. C'est dans cette foulée que le programme d'aide financière à la revégétation **COUP DE POUSSE** a été créé en 2009 grâce à la participation financière de :



Conférence régionale des élus



Ressources naturelles
et Faune
Québec

Revégéter signifie des travaux consistant à planter des espèces végétales herbacées, arbustives et arborescentes ayant pour but de sauvegarder l'intégrité de nos rives, littorales et plaines inondables, et ce, en conformité avec les règlements des municipalités et avec le règlement intérimaire 2009-206 de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. www.mrcvg.qc.ca

Une bande riveraine riche en végétaux, essentielle à la protection de nos cours d'eau, offre plusieurs bienfaits. Une berge végétée agit comme habitat pour la faune, augmente la capacité de résistance des rives contre l'érosion, et ultimement, agit comme filtre pour contrer la pollution de l'eau.

Le Programme d'aide financière à la revégétation a été créé de façon à appuyer le règlement 2009-206 instauré par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau visant à établir des mesures de protection des eaux, des rives, et du littoral.

Ayant pour objectif de revégéter les berges de nos cours d'eau le plus rapidement et le plus efficacement possible, ce programme vous offre 3 options d'aide. En plus le programme d'aide financière défraie le coût du permis de la municipalité jusqu'à un maximum de 25,00 \$.

C'est donc dire que vous pouvez obtenir jusqu'à 300,00 \$ d'aide financière pour la revégétation de votre rive.

VISITEZ NOTRE SITE WEB
SEAUVEGARDE.ORG

OPTIONS MONTANT

| | |
|--|-----------|
| Achat de végétaux | 125,00 \$ |
| Croquis ou plan d'aménagement par un professionnel | 75,00 \$ |
| Plantation par un professionnel | 75,00 \$ |
| | 275,00 \$ |

VOTRE BANDE RIVERAINE

Pour assurer une protection à nos cours d'eau, votre bande riveraine doit être conforme au règlement intérimaire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, c'est une obligation. Le secteur de votre terrain appartenant à la bande riveraine, devant être naturalisé, est dépendant de la pente de la rive :

- Si elle est inférieure à 30 %, la bande riveraine doit avoir un minimum de 10 mètres.
- Si elle est supérieure à 30 % et que le talus a moins de 5 mètres, la bande riveraine doit avoir un minimum de 10 mètres.
- Si elle est supérieure à 30 % et que le talus a plus de 5 mètres, la bande riveraine doit avoir un minimum de 15 mètres.

VISITEZ NOTRE SITE WEB
SEAUVEGARDE.ORG

Après avoir déterminé la superficie de votre bande riveraine, deux options se présentent à vous :

1. Laissez la nature suivre son cours :
 - C'est-à-dire, évitez ou discontinuez toute intervention ou modification de votre bande riveraine. Par exemple : tonte de gazon, abattage d'arbres, etc.
2. Faire votre propre aménagement en respectant les règlements et en obtenant les permis et autorisations requis.

Vous êtes intéressé à revégéter votre rive et aimeriez recevoir une subvention de **Seauvegarde** Vallée-de-la-Gatineau? Pour un formulaire contacter l'ABV des 7 (ci-bas), votre municipalité ou obtenez le en ligne sur notre site internet seauvegarde.org. Les subventions seront accordées à la réception de factures et ce jusqu'à épuisement des fonds. Les subventions présentées ne sont disponibles qu'aux municipalités participantes à **Seauvegarde** Vallée-de-la-Gatineau. Pour les connaître visiter notre site web seauvegarde.org ou communiquer avec :

Jean-Philippe Harnois, Biologiste
Agence de bassin versant des 7
733, boul. Saint-Joseph, suite 430
Gatineau (Qc), J8Y 4B6
Téléphone: 819-771-5025
Télécopieur: 819-771-3041
jeanphilippe.harnois@abv7.org